

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 JUIN 2018**

Nombre de Conseillers	
En exercice :	19
Présents :	13
Votants :	3

Date de convocation
07/06/2018

Le **treize juin deux mil dix-huit**, à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Erbrée, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BILLOT Pierre, Maire.

Présents : BILLOT Pierre, MANCEAU Martine, BEGASSE Pierre, ERRARD Michel, NEVO Marcel, DUPONT Roselyne, SARTHOU Annick, CORNEE Alain, GUESDON Marie-Christine, BOTREAU Yves-Laurent, PINSARD Patricia, DUBOIS Mickaël, DABO Gwénaëlle.

Absent(e)s excusé(e)s : HOUDMOND Max (a donné pouvoir à BEGASSE Pierre), LE BORGNE Isabelle (a donné pouvoir à MANCEAU Martine). COLINET Samuel (a donné pouvoir à BOTREAU Yves-Laurent), LE CAM Anne-Sylvie.

Absent(e)s : AUBERT Denis, LOISEL Solène.

Secrétaire de séance : PINSARD Patricia.

ORDRE du JOUR

Approbation du compte-rendu de la séance du 16 mai 2018
Réalizations dans le cadre des délégations accordées au Maire
Proposition réorganisation service administratif
Proposition réorganisation service technique
Avenant n° 2 convention service ADS Vitré Communauté (droit du sol)
Présentation scénarios aménagement futur lotissement du Courtil
Intégration comptable étude zones humides
Décision modificative budget
Divers

Approbation du compte-rendu de la séance du 16 mai 2018

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'adoption du compte-rendu de la séance du 16 mai 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Adopte** par 12 voix POUR le compte-rendu du 16 mai 2018.

Réalizations dans le cadre des délégations accordées au Maire

- Devis AIR + NET : nettoyage hotte salle des fêtes d'un montant de 310,80 € T.T.C.
- Contrat La Poste : distribution Flash Info de juin d'un montant de 208,48 € T.T.C.
- Devis QUARTA : élaboration nouvelle carte Droit de Préemption Urbain et reprographie d'un montant de 540,00 € T.T.C.
- Devis LEAD OFF : configuration du site internet de la commune en HTTPS d'un montant de 120,00 € T.T.C.

Le Conseil Municipal prend note de ces décisions.

Yves-Laurent BOTREAU est présent à 20h10, Mickaël DUBOIS à 20h20 et Gwénaëlle DABO à 20h35.

Proposition réorganisation service administratif

Monsieur le Maire rappelle les conclusions de l'audit du service administratif réalisé par le centre de gestion en 2017.

Il propose une réorganisation du service avec la création d'un poste de chargé ressources humaines / comptabilité à hauteur d'un mi-temps.

Il précise également qu'il n'y aura que très peu d'incidence sur le budget car actuellement un agent est en renfort 12 heures par semaine et qu'un autre agent réalise 4 heures par semaine en plus pour le site internet.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Emet** par 16 voix POUR un avis favorable sur cette proposition,
- **Décide** de créer un poste d'adjoint administratif à mi-temps à compter du 1^{er}/04/2019,
- **Autorise** M. le Maire à accomplir toutes les formalités administratives pour ce dossier notamment en faisant appel au service mission temporaire du CDG 35 en automne 2018 pour faire une période de test.

Proposition réorganisation service technique

Monsieur le Maire propose de renforcer l'effectif du service technique en créant un poste d'adjoint technique pour faire face à l'évolution de la commune (nouveaux lotissements, nouveaux espaces verts dont le parc entre les lotissements de Croixlaines et Verdon à venir) et à l'obligation de ne plus utiliser de produits phytosanitaires.

Le poste aurait comme les autres agents une certaine polyvalence avec une compétence pour l'aménagement et le suivi des espaces verts.

M. le Maire ajoute que la commune de Mondevert est à la recherche d'un agent technique à mi-temps. Il propose de créer un poste d'agent technique à temps complet avec une mise à disposition à Mondevert pendant 3ans.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide** par 15 voix POUR et de 1 abstention de créer un poste d'adjoint technique à compter du 1^{er} septembre 2018,
- **Fixe** la durée hebdomadaire de travail à 35 heures,
- **Autorise** M. le Maire à accomplir toutes les formalités administratives nécessaires pour le recrutement.

Avenant n° 2 convention service ADS Vitré Communauté (droit du sol)

L'objet de l'avenant proposé est de modifier la convention comme suit :

- Intégrer à l'article 5 l'évolution des modalités de transferts des pièces pour prendre en compte la dématérialisation globale de la chaîne de l'instruction,
- Arrêter le coût unitaire de l'équivalent PC (permis de construire) à la somme de 162 € pour l'exercice 2017 au lieu de 180 € en 2016.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Approuve** par 16 voix POUR l'avenant proposé,
- **Autorise** M. le Maire à accomplir toutes les formalités administratives nécessaires pour ce dossier et notamment à le signer.

Présentation scénarios aménagement futur lotissement du Courtil

Présentation en séance

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Prend acte** de la présentation.

Intégration comptable étude zones humides

La convention signée avec le Syndicat de bassin versant prévoit que le coût résiduel à la charge de la commune pour cette étude, soit 1 452 €, devra être remboursé.

Pour permettre l'affectation de cette dépense dans les études d'urbanisme liée à la révision générale du PLU, il y a lieu de confirmer que les zones humides identifiées dans l'inventaire seront intégrées dans les documents d'urbanisme.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Confirme** par 16 voix l'intégration des zones humides à la révision générale du PLU en cours.

Décision modificative budget

Monsieur le Maire propose les virements de crédits suivants :

Fonctionnement :

- Inscription crédits supplémentaires en recettes et diminution de la provision « dépenses imprévues »

Investissement :

- Imputation de l'éclairage public des parkings de la salle des fêtes et des sports à l'opération n° 23 « extension salle des fêtes et aménagement des abords » au lieu de l'opération n° 73 « voirie »
- Augmentation crédit à l'opération n° 73 « voirie » pour prendre en totalité le marché travaux voirie 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Ch	Article	Opération	Libellé	Dépenses	Recettes
74	74121		Dotation solidarité rurale		11 170,00
74	744		Fonds compensation TVA		11 461,00
022	022		Dépenses imprévues	- 11 528,00	
023	023		Virement section investissement	34 159,00	
Total décision modificative n° 1				22 631,00	22 631,00
Pour mémoire BP				1 318 652,69	1 318 652,69
Total Général				1 341 283,69	1 341 283,69

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Ch	Article	Opération	Libellé	Dépenses	Recettes
23	2315	23	Eclairage pulic parkings salle des fêtes	27 167,00	
23	2315	73	Travaux voirie 2018	6 992,00	
21	2188	72	Autres immobilisations corporelles		
23	2312	23	Agencements et aménagements de terrain		
23	2312	22	Agencements et aménagements de terrain		
021	021		Virement de la section de fonctionnement		34 159,00
Total décision modificative n° 1				34 159,00	34 159,00
Pour mémoire BP				1 810 350,00	1 810 350,00
Total Général				1 844 509,00	1 844 509,00

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Valide** par 16 voix POUR les virements de crédits proposés.

Divers

Proposition cadeau pour la stagiaire service technique

Monsieur le Maire expose que la commune a accueilli une stagiaire sur plusieurs périodes d'octobre 2017 à juin 2018 au sein du service technique dans le cadre d'une formation de reconversion professionnelle.

Etant très satisfait de son travail, il propose de lui offrir un cadeau en remerciement.

Décision : le CM décide d'offrir un cadeau d'une valeur maximum de 150 €.

Démarche achat panneau électronique d'information

Décision : le CM donne un avis favorable pour engager la démarche d'achat d'un panneau électronique d'information.

- **Prochaines dates de réunions Conseil municipal :**
 - **Mercredi 11 juillet**
 - **Mercredi 12 septembre**
 - **Mercredi 17 octobre**
 - **Mercredi 14 novembre**
 - **Mercredi 12 décembre**